

## Technicien de wagons de chemin de fer (268R) Fiche d'aide à l'examen

L'examen de Technicien de wagons de chemin de fer (268R) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage

| Ensemble de compétences                              | Pourcentage (%) des questions de l'examen |
|--|---|
| Préparer le travail                                  | 7%  |
| Effectuer des travaux d'établi                       | 6%  |
| Manutentionner des matériaux                         | 4%  |
| Entretenir les bogies                                | 19%                                       |
| Entretenir les châssis                               | 19%                                       |
| Entretenir les freins                                | 19%                                       |
| Entretenir les dispositifs de sécurité des wagons    | 6%  |
| Effectuer des inspections de sécurité et d'entretien | 6%  |
| Entretenir les caisses des wagons                    | 10%                                       |
| Entretenir les voitures de chemin de fer             | 4%  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>100 %</b>                              |